

Piège à limaces : quelques conseils pour évaluer les risques

Simple à mettre en œuvre, le piégeage est un bon indicateur de l'activité des limaces. Il permet de limiter les interventions aux périodes, aux parcelles et aux endroits à risques.

Comment fabriquer un piège ?

Un piège est un abri où les limaces trouvent une protection contre la lumière et le dessèchement en fin de nuit, au lieu de s'enfouir dans le sol. Elles sont ainsi facilement repérables. L'INRA a conçu un piège pratique sous forme d'une bâche carrée de 50 cm de côté, constituée de plusieurs épaisseurs : la face inférieure est un feutre qui retient l'humidité du sol, la face supérieure réfléchissante permet de retarder le réchauffement. Ce piège est distribué par les fabricants de granulés anti-limaces. Dans cet esprit, on peut également fabriquer ses propres pièges, par exemple avec du carton ondulé et une bâche en plastique.

A quel moment piéger ?

Le piégeage est particulièrement intéressant et représentatif au moment du semis. Au-delà d'un mois après la levée, il devient de moins en moins efficace (tout comme les traitements), la culture offrant elle-même le gîte et le couvert aux limaces.

Comment installer les pièges ?

La répartition spatiale des limaces n'étant pas homogène, il est recommandé d'installer au moins 4 pièges par parcelle (totalisant une surface de 1 m²) en les espaçant de 5 mètres minimum les uns des autres. Si la parcelle présente des zones bien différentes (bas-fond, bordures avec des parcelles appétantes pour les limaces, talus enherbés...), il est prudent d'y installer des pièges supplémentaires.

- Humidifiez le sol s'il est sec lors de la pose des pièges.
- Sectionnez les plantules situées sous les pièges pour éviter qu'elles ne les soulèvent.
- Placez quelques granulés anti-limaces en guise d'appâts.
- Plaquez les pièges contre le sol (avec des cailloux ou à l'aide d'œillets placés aux coins).

Comment faire le relevé des pièges ?

Un à deux relevés par semaine sont suffisants. Le résultat est d'autant plus fiable que les relevés sont effectués tôt le matin, car les limaces se réfugient dans les fissures du sol au cours de la journée. Comptez les limaces à la surface du sol et sous le piège, enlevez celles qui y sont collées et reposer le piège 1 mètre plus loin. L'enregistrement sur une fiche du nombre et des espèces de limaces permettra ultérieurement de faire des comparaisons entre parcelles et entre années.



Exemple de piège à limaces



Exemple de disposition de pièges à limaces dans une parcelle d'épinard.



Dégâts de limaces sur pois

Œufs de limaces

Quand intervenir ?

En pois, il a été démontré qu'au-delà d'un nombre moyen de 12 limaces par m² (3 par piège), le traitement se justifie amplement, surtout si le temps est humide ou s'il est prévu d'arroser. La tranquillité est alors assurée pour 3 semaines au moins.

Ce seuil n'est pas forcément transposable sur épinard, mais il peut servir d'indication.

Après un traitement au semis, il faut continuer à piéger car les nouvelles éclosions et les migrations à partir des cultures voisines peuvent rapidement reconstituer le stock initial de mollusques.



L'emploi des molluscicides à base de phosphate ferrique **IRONMAX PRO, SLUXX HP, BABOXX** est une action reconnue dans le dispositif des Certificats d'Économie de Produits Phytosanitaires (CEPP).